

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Brieuc, le 22 juillet 2022

### **ALGUES VERTES : levée du dispositif d'alerte sur le site de la plage de Saint-Guimond dans la commune d'Hillion**

Dans le cadre de la surveillance du risque sanitaire d'exposition à l'hydrogène sulfuré émanant de la putréfaction des algues vertes, il avait été détecté dans la commune d'Hillion sur le site de la plage de Saint-Guimond un dépassement du seuil d'alerte, fixé par les autorités sanitaires à 1 ppm (partie par million), la nuit du 20 juillet 2022 à 03h45. Depuis, les concentrations mesurées n'ont pas dépassé 1 ppm.

Dans ce contexte, le préfet des Côtes d'Armor a décidé de lever le dispositif d'alerte.

Les données communiquées par Air Breizh deux fois par jour et publiées sur le site internet de la préfecture ont permis de confirmer que les concentrations d'hydrogène sulfuré dans l'air ont été inférieures au seuil d'alerte depuis plus de 48 heures consécutives.

Le préfet des Côtes d'Armor invite cependant la population amenée à fréquenter ce site à respecter les arrêtés municipaux encore en vigueur.

Pour rappel, des informations relatives aux émanations d'hydrogène sulfuré et aux enjeux sanitaires sont disponibles sur <https://www.bretagne.ars.sante.fr/les-algues-vertes>, et les données collectées dans le cadre du réseau de capteurs sont accessibles sur le site internet de l'association Air-Breizh <https://www.airbreizh.asso.fr/>.

**Bureau de la représentation de l'Etat et de la communication  
interministérielle**

Tél : 02.96.62.43.06

Mél : [pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr)

[www.cotes-darmor.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.gouv.fr)

 Prefet22  Prefet22

1/1

Place du général de Gaulle  
22023 Saint-Brieuc Cedex 1